



## RÉUSSIR LA REQUALIFICATION D'UNE ZAE (ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE)



### Objectifs

- Identifier les programmes en cours concernant la requalification des ZAE
- Connaître les spécificités spatiales des ZAE et les leviers de transformation
- Savoir analyser le contexte d'une ZAE dans une approche globale
- Bien dimensionner le projet et ses exigences en amont
- Explorer des voies alternatives pour requalifier les ZAE
- Définir les conditions de réalisation d'un projet

### Prérequis

Aucun

### Durée

2 jours – 14 heures

### Tarifs

1780€ HT \*

### Lieux

Paris et à distance

## Programme

### Positionner la requalification des ZAE dans le contexte actuel

- Cadre national de la sobriété foncière, la réindustrialisation, la transition écologique
- Notion de « ville productive »
- Zones d'activités économiques : définition, caractéristiques, histoire, état actuel
- Panorama des politiques et programmes nationaux
- La question de la création de valeur
- Les hypothèses de requalification : simple, repli, renouvellement urbain

### Identifier la mutabilité d'un site et définir une commande efficiente

- Performance urbaine des ZAE
- Leviers spatiaux de transformation d'une ZAE
- Mutabilité d'un site d'activité : approche économique, approche spatiale, approche foncière, approche patrimoniale et historique
- Le croisement des approches avec une vision urbaine stratégique et économique
- Prise en compte des stratégies territoriales et des projets urbains en cours
- Rôle du périmètre opérationnel dans la conception et la réalisation du projet
- Rôle des architectes et paysagistes conseils de l'état

### Explorer des voies alternatives pour requalifier les ZAE existantes



Etude de cas et propositions inventives issues du concours Europen

### Mettre en place une réglementation urbaine garante de l'ambition du projet

- ZAE et OAP (PLU, PLUi)
- ZAE et règles urbaines / zonage (PLU, PLUi)

### Définir les conditions de réalisation d'un projet de requalification de ZAC

- Méthodologie d'intervention foncière

### S'appuyer sur les nouveaux montages d'opérations d'aménagement et nouveaux outils

- Urbanisme négocié
- Nouveaux outils issus des dernières évolutions législatives (BRSA, etc.)
- Relocalisations d'entreprises au sein de programmes immobiliers mixtes

### Mettre en place une gouvernance adaptée

## Dates

23 & 24/03/2026 - Paris

29 & 30/06/2026 - Paris

## A qui s'adresse cette formation

Acteurs publics et privés en charge de l'aménagement de sites d'activités économiques : Direction des collectivités en charge de l'urbanisme, du développement économique ou de transition écologique ; SEM ; Directeurs des grands projets ; Responsables de pôle urbain ; Responsables de l'aménagement ; Promoteurs ; Responsables du développement, Responsables immobiliers ; Chefs de projets ; Urbanistes ; Architectes ; Bureaux d'études

## Les +

ATELIERS PRATIQUES - Sur la base de cas concrets apportés par le formateur, les stagiaires travaillent en sous-groupes : analyse du contexte territorial, identification des leviers spatiaux, programmatiques, fonciers, de requalification et des conditions opérationnelles, formulation d'une commande efficiente.

\* Abonnés au portail Cadre de Ville, vous bénéficiez de tarifs préférentiels. Contactez-nous : [formations@bcompetences.com](mailto:formations@bcompetences.com)